

CERTIFICAT D'ÉLECTION SANS CONCURRENT

**COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
du CISSS de l'Outaouais**

Nombre de postes à pourvoir : 4

Directions ou groupes de directions non représentés lors de l'avis d'élection :

- Direction des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC)
- Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)
- Direction des services multidisciplinaires et à la communauté (DSMC)
- Direction santé mentale et dépendance (DSMD)
- Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE)

Par la présente, je soussigné(e), président/présidente d'élection, déclare :

- 1) Qu'il n'y aura pas d'élection suite à l'avis de postes à pourvoir publié le 20 avril 2021, en vertu de l'article 5.4.3 du Règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire (R-003).
- 2) Qu'au terme de la période de mise en candidature, les personnes suivantes ont été élues sans concurrent :
 - Koffi Fernand Sossou, agent de planification, programmation et recherche à la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC);
 - Pascal Boudreault, éducateur spécialisé à la Direction santé mentale et dépendance (DSMD);
 - Lucie Gignac, archiviste médicale à la Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique (DQEPE)
 - Pascale Coggins, agente de planification, programmation et recherche à la Direction des services multidisciplinaires et à la communauté (DSMC).

DURÉE DU MANDANT :

Le mandat des personnes élues commencera le 2 juin 2021 et sera d'une durée de trois ans.

Signé à Gatineau, le 14 mai 2021.



(Signature du président ou de la présidente d'élection)